

**PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER  
POUR LES ACTIVITÉS  
ARTISTIQUES ET CULTURELLES  
DE LA CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND**

**Date limite d'inscription :  
3 novembre 2017 à 16h**



**Clarence-Rockland**

## 1. DESCRIPTION

---

La vie artistique et culturelle de la Cité Clarence-Rockland est dynamique. Les amateurs d'art et de culture sont de plus en plus nombreux. Cet élan apporte une vitalité nouvelle à la région. La Cité de Clarence-Rockland abonde de talents connus et inconnus qui se doivent d'être vus et entendus.

Afin de permettre l'épanouissement de sa sphère artistique et culturelle, la Cité de Clarence-Rockland désire offrir son appui par l'entremise d'un programme de soutien financier. Ce programme est destiné aux organismes en développement voués aux arts (arts visuels, arts médiatiques, arts multimédias, danse et musique, théâtre) et à la culture, aux organismes établis voués aux arts et à la culture qui fonctionnent par projet et aux organismes voués aux arts et à la culture qui préparent une initiative ponctuelle spéciale. Les collectifs ou les groupes sans personnalité morale pourraient y être admissibles s'ils répondent aux critères spéciaux énumérés plus loin.

**Date limite pour 2018 : le 3 novembre 2017**

## 2. DÉFINITIONS

---

**Organisme à but non lucratif (OBNL) ou organisme sans but lucratif (OSBL)** désignent toute entité dotée de la personnalité morale ou non, publique ou privée, qui **n'a pas pour but** la recherche de bénéfices pécuniaires à partager entre ses membres ayant une adresse physique à Clarence-Rockland.

\* Les organismes dont le mandat n'est pas principalement artistique, mais qui présente des artistes et leurs œuvres ou un projet artistique (p.ex., organismes communautaires tels que Club optimiste, Chevaliers de Colomb ayant un projet ou une programmation artistique)

**Groupe ad hoc dont les personnes résident à Clarence-Rockland** est un regroupement temporaire de personnes créé pour l'accomplissement d'une tâche artistique ou culturelle, d'une initiative ponctuelle particulière artistique ou culturelle, à l'achèvement de laquelle il est dissout.

Un **collectif d'artistes sans but lucratif** est un groupe d'artistes résidant à Clarence-Rockland travaillant ensemble de leur propre initiative, le plus souvent sous leur propre direction, vers des objectifs communs.

**Arts et culture comprend** toutes les disciplines suivantes : arts visuels, arts médiatiques, métiers d'art, chanson, musique, danse, art du conte, littérature, théâtre et arts multidisciplinaires.

### **3. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ**

---

Pour être admissible au Programme de soutien financier, l'organisme ou le regroupement doit respecter TOUS les critères suivants :

- Les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes ayant une adresse physique sur le territoire de la Cité de Clarence-Rockland.
- Les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes doivent démontrer que le mandat et les objectifs de leur activité sont reliés au domaine des arts et de la culture.
- Les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes doivent démontrer que leur activité répond aux objectifs généraux de la politique culturelle de la Cité de Clarence-Rockland.
- L'activité pour laquelle les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes obtiennent un soutien doit avoir lieu sur le territoire de Clarence-Rockland.
- L'activité doit être organisée pour le bienfait du public en général et démontrer qui est la clientèle ciblée.
- Les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes doivent remplir le formulaire de demande de soutien financier (**Annexe A**).
- Les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes doivent soumettre leur demande au plus tard à la date et à l'heure déterminée.
- L'activité qui bénéficie du soutien doit avoir lieu durant l'année calendrier pour laquelle la subvention a été accordée.
- Les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes doivent présenter des prévisions budgétaires réalistes démontrant toutes les sources de revenus (p.ex., subventions, commandites, revenus anticipés par la vente de billets, etc.) (Section 3 de l'Annexe A)
- Les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes doivent soumettre un rapport, incluant un état financier et les résultats obtenus, au plus tard deux mois après l'activité (**Annexe E**).

**À noter que les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes qui ne soumettent pas ce rapport ne seront pas considérés lors de l'attribution du soutien financier de l'année suivante.**

## Qu'est-ce que le programme de soutien financier ne subventionne pas?

- Les OBNL, OSBL, les groupes ad hoc et les collectifs d'artistes qui ne résident pas sur le territoire de la Cité de Clarence-Rockland.
- Les activités de collecte de fonds, les activités bénéfiques et les concours.
- Les organismes, groupes ou collectif à but lucratif et les entreprises commerciales.
- Une activité dont le mandat et les objectifs ne sont pas reliés au domaine des arts et de la culture.
- Les organismes, les groupes ou les collectifs qui présentent des demandes de soutien pour des activités d'autofinancement ou pour payer des dettes ou pour payer le salaire du personnel de l'organisme ou pour payer des frais encourus lors d'une activité précédente.
- Les organismes et les institutions qui sont financés par les fonds publiques (p.ex., écoles, hôpitaux, centres d'accueil)

## 4. PROCESSUS D'ÉVALUATION

---

Chaque demande sera évaluée individuellement par le comité de sélection désigné de la Cité de Clarence-Rockland. Afin d'assurer une répartition équitable, juste et objective du soutien offert par la Cité de Clarence-Rockland, le comité de sélection composé de 5 jurés désignés évaluera chacune des demandes selon les étapes suivantes :

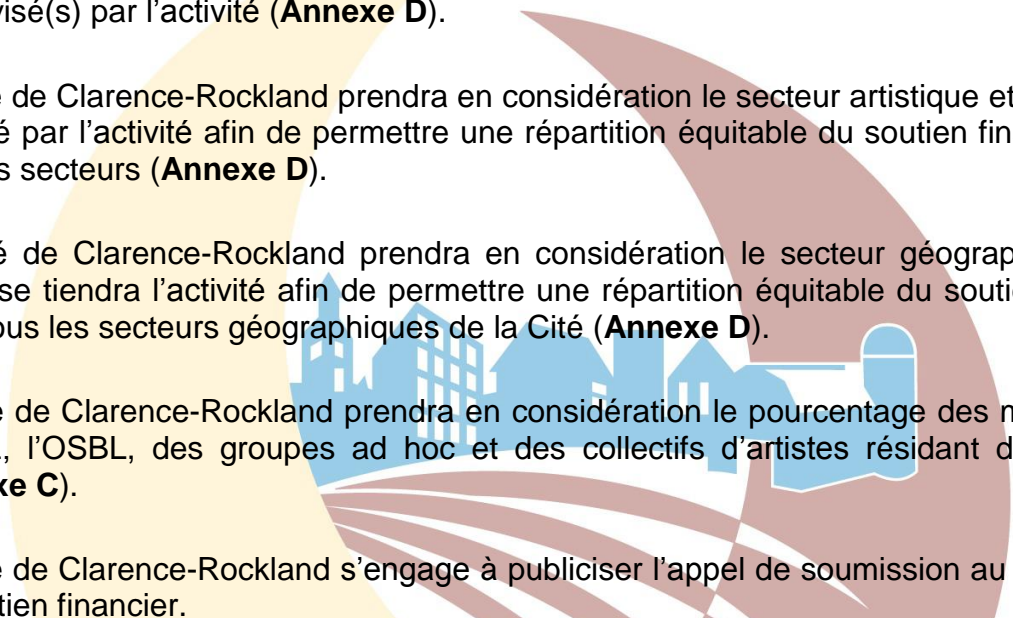
1. Vérification de l'admissibilité - OBNL, OSBL, groupes ad hoc, collectifs d'artistes et de l'activité (voir **Annexe B**).
2. Évaluation de l'activité (voir **Annexe C**).
3. Comptabilisation de l'ensemble des demandes et processus de priorisation (voir **Annexe D**).

**Le fait d'être admissible et de déposer une demande complète ne signifie pas que l'organisme recevra nécessairement un soutien de la part de la Cité Clarence-Rockland.**

### 3.1- Critères d'évaluation

Les Services communautaires et le comité de sélection évaluent toutes les demandes. Lors de l'attribution des fonds, les recommandations des Services communautaires et du comité de sélection tiendront compte de la capacité de l'OBNL, l'OBSL, des groupes ad hoc et des collectifs d'artistes à satisfaire aux critères suivants :

- La demande de soutien doit rencontrer TOUS les critères d'admissibilité (**Annexe B**).

- 
- La Cité de Clarence-Rockland encourage les activités qui ont une incidence économique et touristique sur la communauté (**Annexe C**).
  - La Cité de Clarence-Rockland encourage les activités qui favorisent un partenariat entre différents groupes de la Cité (**Annexe C**).
  - La Cité de Clarence-Rockland encourage la tenue de nouvelles activités dans la Cité (**Annexe C**).
  - La Cité de Clarence-Rockland prendra en considération le public cible de chaque activité afin de permettre une répartition équitable du soutien financier selon le/les groupe(s) d'âge visé(s) par l'activité (**Annexe D**).
  - La Cité de Clarence-Rockland prendra en considération le secteur artistique et culturel qui est visé par l'activité afin de permettre une répartition équitable du soutien financier dans tous les secteurs (**Annexe D**).
  - La Cité de Clarence-Rockland prendra en considération le secteur géographique dans lequel se tiendra l'activité afin de permettre une répartition équitable du soutien financier dans tous les secteurs géographiques de la Cité (**Annexe D**).
  - La Cité de Clarence-Rockland prendra en considération le pourcentage des membres de l'OBNL, l'OSBL, des groupes ad hoc et des collectifs d'artistes résidant dans la Cité (**Annexe C**).
  - La Cité de Clarence-Rockland s'engage à publiciser l'appel de soumission au programme de soutien financier.

### **3.2 – Mise en place du comité de sélection**

Le mandat du comité de sélection est de sélectionner les demandes qui satisfont le mieux aux critères d'évaluation mentionnés dans la section 3.1. Une fois la sélection terminée, le comité devra attribuer à chacune des demandes choisie le montant qui lui sera octroyé (il est à noter que le montant sera connu après l'approbation du budget municipal seulement). Le montant octroyé reflètera la capacité de la demande à satisfaire les critères d'évaluation.

Le comité de sélection est formé des membres suivants :

### **3.3 – Formation du comité d'évaluation et de sélection**

- Le comité d'évaluation et de sélection se composent de **5 personnes** :
  - Directeur / directrice des Services communautaires ou délégué
  - Un membre du Conseil municipal
  - Coordonnateur / coordonnatrice des activités culturelles et communautaires

- Intervenant culturel de la communauté ou membre du comité consultatif culturel
- Artiste de la communauté

### **3.4 – Rôle des membres du comité d'évaluation et de sélection**

- Font preuve de vision, d'ouverture d'esprit et de générosité dans leurs délibérations.
- Formulent des opinions justes et objectives, fondées sur les critères d'évaluation.
- Traitent les demandes de manière équitable, sans partisanerie, sans parti pris ni préjugé.
- Travaillent en groupe.
- Expriment leurs opinions tout en respectant et en écoutant celles des autres.

### **4. Documents requis :**

1. Formulaire de demande de soutien financier dûment rempli - **Annexe A.**
2. Formulaire de prévisions budgétaires inclus dans - **Annexe A.**
3. Un rapport, incluant un état financier et les résultats obtenus, au plus tard deux mois après l'activité – **Annexe E.**



# Clarence-Rockland



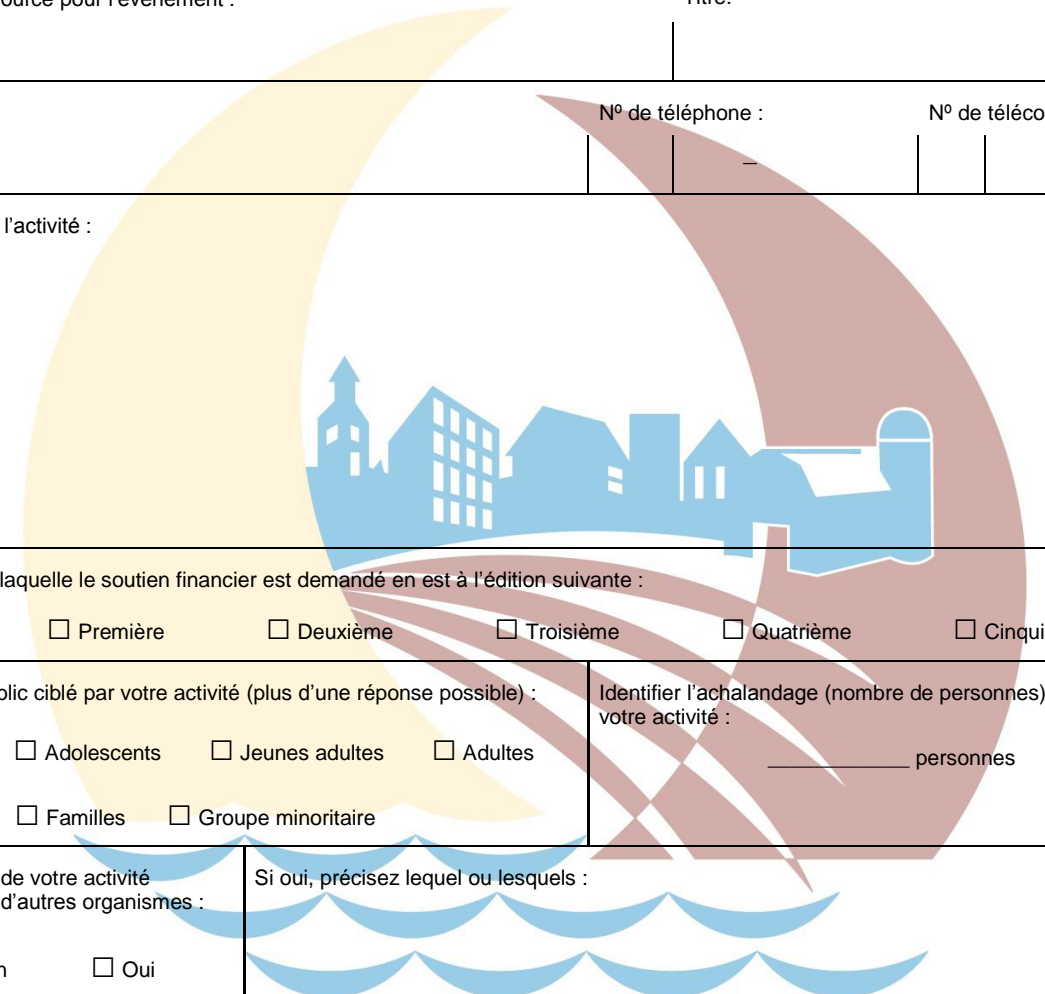
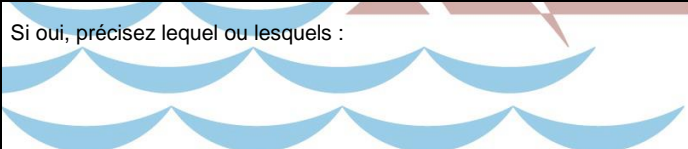
## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

### Section 1 : PROFIL DE L'ORGANISME

*This form is also available in English*

Nom de l'organisme / regroupement :		
Adresse (siège social):	Ville:	Province: Code postal:
Personne-ressource :	Titre :	
Adresse courriel :	N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Avez-vous déjà fait demande pour un soutien financier auprès de la Cité de Clarence-Rockland?  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Dans l'affirmative, précisez en quelle année :	Nombre total de participants au projet :
		Nombre des participants résidant dans la Cité (la liste des membres et leur adresse doit être jointe) :
<b>Activité culture/artistique</b> <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Conte <input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Danse <input type="checkbox"/> Littérature <input type="checkbox"/> Arts médiatiques <input type="checkbox"/> Arts multimédias Autre : _____	Votre organisme / regroupement est-il reconnu en tant qu'organisme œuvrant dans le domaine des arts et de la culture?  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Nombre d'années en activité :</b> <input type="checkbox"/> 0 à 3 ans <input type="checkbox"/> 3 à 5 ans <input type="checkbox"/> 5 à 10 ans <input type="checkbox"/> plus de 10 ans
Veuillez décrire en quelques mots qui vous êtes et l'activité que vous désirez organiser :		

## Section 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LA DEMANDE DE SOUTIEN

Nom de l'activité :		Date de l'activité :	
		Du :	Au :
Adresse du lieu de l'évènement : <i>(si elle diffère de celle indiquée plus haut)</i>		Ville :	Province : Code postal :
Personne-ressource pour l'évènement :		Titre :	
Courriel :		N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Description de l'activité :			
			
L'activité pour laquelle le soutien financier est demandé en est à l'édition suivante :			
<input type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> Première <input type="checkbox"/> Deuxième <input type="checkbox"/> Troisième <input type="checkbox"/> Quatrième <input type="checkbox"/> Cinquième ou plus			
Identifier le public ciblé par votre activité (plus d'une réponse possible) :		Identifier l'achalandage (nombre de personnes) prévu durant votre activité :	
<input type="checkbox"/> Enfants <input type="checkbox"/> Adolescents <input type="checkbox"/> Jeunes adultes <input type="checkbox"/> Adultes		_____ personnes	
<input type="checkbox"/> Aîné(e)s <input type="checkbox"/> Familles <input type="checkbox"/> Groupe minoritaire			
L'organisation de votre activité implique-t-elle d'autres organismes :		Si oui, précisez lequel ou lesquels :	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
L'activité répond à quel(s) objectif(s) général(aux) de la politique culturel de la Cité de Clarence-Rockland ( <b>Annexe F</b> ):			
<input type="checkbox"/> Sensibiliser la population <input type="checkbox"/> Rassembler les citoyens <input type="checkbox"/> Favoriser la concrétisation de projet			
<input type="checkbox"/> Susciter la fierté d'appartenance <input type="checkbox"/> Stimuler et soutenir le milieu culturel et artistique			
Veuillez décrire de quelle façon votre activité répond aux objectifs généraux de la politique culturelle ( <b>Annexe F</b> ):			



### Section 3 : PRÉVISION BUDGÉTAIRE

Revenus dans le cadre de l'activité		Dépenses dans le cadre de l'activité	
Revenus de fréquentation (p.ex., vente de billets)	_____ \$	Administration (p.ex., frais de fonctionnement, location de locaux etc.)	_____ \$
Commandites en argent	_____ \$	Publicité (p.ex., journaux, web, radio, télévision, etc.)	_____ \$
Autres : _____	_____ \$	Autres : _____	_____ \$
<b>Total des revenus anticipés (A)</b>	_____ \$	<b>Total des dépenses anticipées (B)</b>	_____ \$
<b>Montant demandé (B – A) : _____ \$</b>			

### Section 4 : DOCUMENT REQUIS

L'organisme doit fournir les documents suivants :

- Formulaire de demande de soutien financier dûment rempli. **Annexe A**       Un rapport, incluant un état financier et les résultats obtenus, au plus tard deux mois après l'activité. **Annexe E**

### Section 5 : DÉCLARATION ET SIGNATURE

**Attention : L'inscription volontaire de faux renseignements sur ce formulaire peut entraîner la cessation et l'exclusion de toute demande de soutien de la part de la Cité de Clarence-Rockland**

L'organisme s'engage à :

1. avertir le comité consultatif culturel s'il y a des changements dans les informations fournies ci-haut;
2. utiliser le soutien financier pour l'activité mentionnée ci-haut seulement;
3. ne pas utiliser le soutien financier de la Cité afin de payer un employé de l'organisation;
4. placer le logo de la Cité de Clarence-Rockland sur l'ensemble des documents publicitaires;

**Je suis autorisé(e) à agir au nom de l'organisme/regroupement et confirme que les renseignements inscrits sur ce formulaire sont complets et exacts.**

Signature :

Titre :

Date :

X

**Le formulaire de demande doit être soumis par 16h le vendredi 3 novembre.**

**À l'attention de :**

Martin Irwin, Coordonnateur des activités culturelles et communautaires

Cité de Clarence-Rockland

1560 rue Laurier, Rockland, ON K4K 1P7

613-446-6022 poste 2298

[mirwin@clarence-rockland.com](mailto:mirwin@clarence-rockland.com)

## Annexe B – Formulaire de vérification de l'admissibilité de l'organisme / de l'activité

La vérification de l'admissibilité d'un organisme et de son activité sera effectuée par les Services communautaires et le comité de sélection de la Cité de Clarence-Rockland. Afin d'être admissible à un soutien financier l'organisme et l'activité doivent obtenir une réponse positive pour TOUS les points suivants :

- Oui     Non    L'objectif de l'activité proposé est relié au domaine des arts et de la culture.
- Oui     Non    Le siège social de l'organisme, du regroupement, du comité ad hoc et du collectif d'artistes se trouve sur le territoire de Clarence-Rockland.
- Oui     Non    L'activité pour laquelle le financement a été demandé répond aux objectifs généraux de la politique culturelle de la Cité de Clarence-Rockland.
- Oui     Non    L'activité pour laquelle l'organisme, le comité ad hoc, le collectif d'artistes obtient un soutien financier doit avoir lieu sur le territoire de Clarence-Rockland.
- Oui     Non    L'activité est organisée pour le bienfait du public en général et le rayonnement des arts et de la culture tout en démontrant qui est la clientèle ciblée (non seulement bénéfique aux membres de l'organisme).
- Oui     Non    L'organisme, le regroupement, le comité ad hoc, le collectif d'artistes a rempli le formulaire de demande de soutien financier (voir **Annexe A**).
- Oui     Non    L'organisme, le regroupement, le comité ad hoc, le collectif d'artistes doit soumettre la demande avant la date limite déterminée.
- Oui     Non    L'activité qui bénéficie du soutien aura lieu durant l'année pour laquelle la subvention a été accordée.
- Oui     Non    L'organisme, le regroupement, le comité ad hoc, le collectif d'artistes a présenté des prévisions budgétaires qui démontrent toutes les sources de revenus (p.ex., subventions, commandites, revenus anticipés par la vente de billets ou autres).

À répondre seulement si l'organisme a déjà reçu un soutien financier antérieurement :

- Oui     Non    L'organisme, le regroupement, le comité ad hoc, le collectif d'artistes a présenté un rapport, incluant un état financier et les résultats obtenus, au plus tard deux mois après la dernière activité pour laquelle un soutien financier avait été accordé.

## Annexe C – Formulaire d'évaluation de la demande

À l'aide des renseignements fournis dans le formulaire de demande de soutien - **Annexe A**, les Services communautaires et le comité de sélection doivent compléter le formulaire suivant. Le numéro placé entre parenthèses sous chaque case à cocher correspond au pointage accordé à chaque réponse.

- L'activité pour laquelle le soutien financier est demandé en est à l'édition suivante :

<input type="checkbox"/> Première (4)	<input type="checkbox"/> Deuxième (3)	<input type="checkbox"/> Troisième (2)	<input type="checkbox"/> Quatrième édition ou plus (1)	Pointage /4
--	--	---	---	----------------

- L'activité pour laquelle le soutien financier est demandé permet un partenariat (aide à l'organisation de l'activité) avec un ou des organismes/groupes :

<input type="checkbox"/> Aucun (1)	<input type="checkbox"/> Un (2)	<input type="checkbox"/> Deux (3)	<input type="checkbox"/> Trois (4)	<input type="checkbox"/> Quatre ou plus (5)	Pointage /5
---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	--	----------------

- L'activité pour laquelle le soutien financier est demandé permettra d'accueillir environ le nombre de personnes suivant :

<input type="checkbox"/> 1 à 50 (1)	<input type="checkbox"/> 50 à 100 (2)	<input type="checkbox"/> 100 à 200 (3)	<input type="checkbox"/> 200 à 500 (4)	<input type="checkbox"/> 500 et plus (5)	Pointage /5
--	--	---	---	---	----------------

- Les éléments du budget présentés sont-ils complets et représentatifs de l'activité proposée? Les éléments du budget sont :

<input type="checkbox"/> clairs et représentatifs (6)	<input type="checkbox"/> incomplets et peu représentatifs (3)	<input type="checkbox"/> incomplets et pas représentatifs (0)	Pointage /6
--	--	--	----------------

- L'activité semble-t-elle viable / réalisable?

<input type="checkbox"/> Pas du tout viable (1)	<input type="checkbox"/> Peu viable (2)	<input type="checkbox"/> Viable (3)	<input type="checkbox"/> Très viable (4)	<input type="checkbox"/> Considérablement viable (5)	Pointage /5
--	--	--	---	---	----------------

- Quel est le pourcentage des organisateurs de l'activité résidant dans la Cité?

<input type="checkbox"/> 0% à 49% (1)	<input type="checkbox"/> 50% à 79% (2)	<input type="checkbox"/> 80% à 89% (3)	<input type="checkbox"/> 90% à 99% (4)	<input type="checkbox"/> 100% (5)	Pointage /5
--	---	---	---	--------------------------------------	----------------

---



---



---



---



---

➤

Montant demandé : \_\_\_\_\_ \$

Montant accordé : \_\_\_\_\_ \$

Signature :

André Lalonde  
 Conseiller représentant les Services Communautaires

\_\_\_\_\_ Date

Pierre Boucher  
 Directeur des Services Communautaires

\_\_\_\_\_ Date

Martin Irwin  
 Coordonnateur des activités culturels et communautaires

\_\_\_\_\_ Date

# Clarence-Rockland

JURÉ 4 – intervenant(e) culturel(le) de la communauté  
 Ou membre du Comité des arts et de la culture

\_\_\_\_\_ Date

JURÉ 5 – artiste professionnel(le) de la communauté

\_\_\_\_\_ Date

Annexe D – Tableau synthèse de l'ensemble des demandes

Une fois les demandes évaluées individuellement, elles seront placées dans le tableau suivant selon le public cible et le pointage obtenu à l'évaluation (annexe C) :

<u>Secteur des arts / de la culture</u>	<u>Ordre des demandes selon le pointage de l'annexe C</u>	<u>Pointage de la demande selon l'annexe C</u>	<u>Public cible de l'activité</u>	<u>Secteur géographique de l'activité</u>
Arts visuels		/30		
		/30		
		/30		
Musique		/30		
		/30		
		/30		
Danse		/30		
		/30		
		/30		
Théâtre		/30		
		/30		
		/30		
Autres	1-	/30		
	2-	/30		
	3-	/30		

Clarence-Rockland

Section 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LA DEMANDE DE SOUTIEN			
Nom de l'activité :		Date de l'activité :	
		Du :	Au :
Adresse du lieu de l'évènement		Ville	Province Code postal
Personne-ressource pour l'évènement		Titre	
Courriel	N° de téléphone		N° de télécopieur
		-	-
Section 2 : ACHALANDAGE DE L'ÉVÈNEMENT			
Identifier l'achalandage (nombre de personnes) durant votre activité : _____ personnes			
Section 3 : BUDGET (Le budget complet de l'activité peut-être ajouté à ce document)			
Revenus		Dépenses	
Revenus de fréquentation (p.ex., vente de billets)	_____ \$	Administration (p.ex., salaires, frais de fonctionnement, location de locaux etc.)	_____ \$
Commandites en argent (Y compris l'argent donnée par la Cité)	_____ \$	Publicité (p.ex., journaux, web, radio, télévision, etc.)	_____ \$
Autres : _____	_____ \$	Autres : _____	_____ \$
<b>Total des revenus (A)</b>	_____ \$	<b>Total des dépenses (B)</b>	_____ \$
<b>Profits (A – B) :</b>		_____ \$	
Commentaires :			
<h1>Clarence-Rockland</h1>			
Identifier les éléments contribuant au succès de votre activité :			
Identifier les éléments à améliorer pour la prochaine édition de votre activité :			

## **Selon la politique culturelle de 2010 – LOI 2010 - 01:**

### **Objectifs généraux :**

**SENSIBILISER** la population et encourager la participation de celle-ci aux initiatives des artistes, des organismes culturels et des organisateurs d'événements artistiques.

**STIMULER ET SOUTENIR** le milieu culturel et artistique.

**RASSEMBLER** les gens de tous âges autour des arts, de la culture et du patrimoine; rassembler les intervenants et intervenantes du milieu culturel et artistique autour d'objectifs communs.

**FAVORISER** la concrétisation des projets culturels et artistiques venant de la communauté et assurer la concertation.

**SUSCITER** chez les citoyens et citoyennes la fierté d'appartenance à notre communauté.

**ASSURER** que des outils de communication et de promotion soient mis en place et maintenus.

**ASSURER** la préservation du patrimoine culturel et artistique de Clarence-Rockland.



**Clarence-Rockland**